

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt quatre

Le 04 mars à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy TISSIER, Mr Jérôme VRAY, Mr Frédéric GRANDPIERRE conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Cindy TISSIER

Objet : Projet Voirie – arrêt de bus – abribus

Suite à l'accident survenu en 2023 le conseil délibère sur la façon de sécuriser la zone de l'abribus.

Le conseil à l'unanimité décide :

- De déplacer l'abribus sur le parking de la salle des fêtes
- De créer un passage piéton allant au bourg
- D'installer un panneau clignotant affichant la vitesse à l'entrée du bourg (en venant de Courreau) et éventuellement de faire un marquage au sol rappelant la vitesse
- Autorise Madame le Maire à demander une aide à la région pour la construction d'un abribus
- Autorise madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 04 mars 2024

Le secrétaire de séance

Mme Cindy TISSIER



Le Maire

Christelle MASSON

